



L'espace fumeur doit se trouver où

Rubrique : questions-réponses - Date : samedi 3 février 2007

L'espace fumeur doit se trouver où par rapport à l'entreprise sur le parking après la barrière ou avant ?

Réponse :

- Tous les espaces non couverts sont susceptibles d'accueillir les fumeurs, à moins que l'employeur ne s'y oppose.